

Un agent immobilier philanthrope

NAX ► Arnaldo Corvasce propose de vendre la moitié - ou plus si entente - des appartements d'un futur immeuble au prix de revient. Seule obligation: déposer ses papiers à la commune.

LAURENT SAVARY

Un promoteur immobilier qui propose de vendre la moitié des appartements d'un immeuble au prix coûtant à la seule condition que les personnes déposent leur papier à la commune! Et donc paient des impôts. Voilà qui est assez rare. C'est pourtant la proposition qu'a reçue le président de la commune de Nax, Bernard Bruttin de la part d'Arnaldo Corvasce.

Pour dix ans minimum

«On ne peut pas penser uniquement à la construction d'immeubles. Il faut voir la station comme un tout», explique-t-il. «Derrière promoteur, il y a promotion et non spéculation. Le privé ne doit pas travailler de son côté et le public de l'autre. Il faut qu'un dialogue s'instaure.»

C'est aussi une certaine vision du tourisme que veut défendre le promoteur. «Le tourisme de qualité passe inévitablement par une vie locale active. Ce qui n'est pas le cas dans les grandes stations. La preuve? Certains vendent leur appartement à Verbier pour construire un chalet à Nax ou Vercorin.» Sa proposition évite ainsi la pénurie d'appartements pour les personnes qui travaillent dans la station. «Certaines communes doivent édicter des lois pour lutter contre ce problème, mais ce n'est pas la solution. Cela devrait se faire naturellement.»

Plus concrètement, pour cette construction qui compte neuf appartements, quatre ou cinq seront proposés au prix de revient. La vente se fera sur plan uniquement, de manière à financer la construction. Seules des personnes qui choisiront Nax comme résidence principale - et pour une durée minimum de dix ans - pourront bénéficier de ce rabais. Une solution qui est tout bénéfique pour la commune qui devrait ainsi compter de nouveaux contribuables. «C'est évident que je tiens à remercier M. Corvasce pour cette proposition», reconnaît Bernard Bruttin. «Même s'il ne nous a rien demandé, nous allons étudier la possibilité de prendre en charge la taxe de rattachement de ces appartements. Une convention doit encore être



Trois ou quatre appartements, ou plus si entente, de cette future construction seront vendus au prix coûtant. ATELIER 4

signée.» Et le promoteur de répondre: «C'est une question d'intérêt général. Tout le monde est gagnant. Certes, je ne fais pas de bénéfice sur ces appartements en particulier, mais je pourrais le faire sur une autre vente, puisque la station peut se développer. Lorsqu'il y a des gens, des autorités qui se démenent pour développer le village, il est logique que le privé suive leur exemple.»

Peut-être tout l'immeuble

Si la demande existe, le promoteur ne refusera pas de vendre les neuf appartements au prix de revient. «Même si dans l'idéal, il faudrait qu'une moitié d'appartements dans l'immeuble soit également en résidence secondaire. Beaucoup demandent et recherchent des logements habités par des gens du coin.» En fait, le promoteur n'a qu'un seul souhait. «J'espère que cette idée fasse tache d'huile auprès d'autres promoteurs.» Un appel à la responsabilité citoyenne qui réjouirait bon nombre de communes.



«Le tourisme de qualité passe inévitablement par une vie locale active.»

ARNALDO CORVASCE
PROMOTEUR IMMOBILIER

UNE AUTRE APPROCHE À CHANDOLIN

A Chandolin, c'est la commune qui joue les agents immobiliers en investissant 2,5 millions. Un projet qui n'aurait pas été réalisable sans l'apport financier du retour de concession de la Navizence. L'immeuble sera sous toit à Noël et les premiers locataires - qui devront déposer leur papier à la commune - pourront occuper les logements au printemps 2007. Sur sept appartements, cinq sont déjà réservés. «Il ne s'agit pas de nouveaux habitants, mais des familles qui ne disposaient pas d'un logement adéquat ou qui étaient obligées de déménager régulièrement», explique Walter Zuber, le président de la commune. «A un moment ou à un autre, elles auraient pu choisir d'aller s'installer ailleurs dans la vallée.» Plutôt que de vendre les appartements, le choix s'est porté sur la location. Pour éviter qu'il ne se transforme en résidence secondaire. Mais pas seulement. «Notre but n'est pas de faire du bénéfice, mais de rentrer dans nos frais», poursuit le président, l'amortissement étant prévu sur plus de vingt ans. «De cette manière, nous pourrions proposer des locations intéressantes.» En cas de forte demande, la parcelle peut accueillir un autre immeuble.

BRÈVES

MONTANA-SION

Les Nuits blanches pour la Fondation Luca et Ski-Valais

Pour la troisième année de suite, les désormais fameuses Nuits blanches de Crans-Montana s'apprêtent à dérouler leur immaculé cordon festif et récréatif au profit intégral d'une juste cause: ce sera le vendredi 4 août prochain, à Montana-Vermala (soirée de gala) mais aussi à Sion puisque cet événement s'est enrichi d'un tournoi de golf prévu le même jour sur le parcours du Golf-Club de Sion. A noter que cette édition 2006 sera dédiée à une double cause mais en conservant l'enfance et la jeunesse comme fil conducteur. Le bénéfice des Nuits blanches 2006 ira donc à la Fondation Ski-Valais et à la Fondation Luca. Cette dernière a été créée en 2003, suite à l'affaire d'un petit garçon retrouvé le 7 février 2002 à Veysonnaz en Valais, dans la neige, le corps zébré de traces et en état d'hypothermie grave. Afin d'aider les victimes de tels drames, la Fondation Luca met en œuvre des moyens complémentaires à ceux de l'autorité, soutient et conseille les familles. Son originalité réside dans la recherche de preuves convaincantes et de leur exploitation optimale avant de faire appel à l'arsenal judiciaire.

Quant à la soirée de gala, elle aura pour cadre le restaurant Le Cervin, à Montana-Vermala. Elle débutera par un apéritif à 19 h 30 avant de se poursuivre, dès 20 h 30, autour d'un dîner de gala. Seule contrainte: l'obligation faite à tous les participants d'arborer une tenue entièrement blanche. Plusieurs personnalités sont d'ores et déjà attendues, dont Pirmin Zurbriggen, Kimy du «Loft» de M6, Ginger, et bien sûr Lolita Morera, marraine de cœur de la soirée. Cette dernière espère également pouvoir amener sur place Patrick Juvet, qui fait actuellement un retour très remarqué. Inscriptions au 027 481 44 11 ou par courrier à Les Nuits blanches, case postale 67, 3963 Crans-Montana 2. CHS/C

HYDROÉLECTRICITÉ À FINGES

La parc naturel produit aussi de l'énergie



La forêt de Finges et le Rhône sauvage. BITTEL

Le Grand Conseil valaisan a attribué au site de Finges, protégé depuis 1997, le titre de premier Parc Naturel du canton. Ces dispositions n'empêchent toutefois pas une exploitation de la forêt. Ainsi, la chasse, l'agriculture et la sylviculture y sont toujours pratiquées. Finges constitue également depuis une dizaine d'années une source d'électricité. L'excursion du dimanche 23 juillet 2006, de 14 à 17 heures, offre la possibilité de découvrir les coulisses de la FMV qui exploite un barrage et un désensableur à la Souste, ainsi qu'un canal en partie souterrain qui traverse Finges et une centrale électrique à Chippis. L'obtention du courant électrique dans le parc naturel de Finges sera clairement explicitée par les collaborateurs de la FMV. Rendez-vous à la gare de Loèche. Renseignements supplémentaires au 027 451 81 41. VF/C

ROTARY-CLUB CRANS-MONTANA

3000 francs à Terre des hommes

Profondément émus par la conférence donnée au Rotary-club de Crans-Montana, en 2004, par Didier Gabioud, responsable en ce temps-là de la communication et de la recherche de fonds de TdH-Valais, les membres du RCCM avaient alors décidé à l'unisson de destiner la recette de leur tombola à cette association. C'est avec un peu de retard, «mais avec un cœur gros comme ça», que le 17 juillet dernier le Rotary-Club Crans-Montana, réuni en séance hebdomadaire dans son quartier estival de l'Hôtel Royal a pu enfin remettre à Philippe Gex, directeur de La Maison, un magnifique chèque de 3000 francs.

VISITE DU CHÂTEAU MERCIER

Ne pas se tromper d'horaire

Dans notre édition de mercredi, nous avons présenté l'intérieur du château Mercier dont la visite est désormais possible lors des vendredis de l'été sierrois. Seul problème, celle-ci débute à 18 heures et non 18 h 30 comme indiqué dans notre article. Mille excuses.

MÉMENTO

EVOLÈNE Quel cirque!

Un après-midi pédagogique au cirque Helvétia est proposé aux enfants dès 6 ans, le 22 juillet dès 13 h 30.

PUBLICITÉ

Pizzeria Pont du Rhône à Sion

Salle climatisée
Terrasse ombragée
Ouvert tous les jours
sauf le dimanche.

Tél. 027 203 37 21

EXPOSITION 2006 DE TÉLÉVERCORIN

Epices d'ailleurs, herbes d'ici

Depuis le 12 juillet 2006, le restaurant du Crêt-du-Midi à Vercorin éveille les sens au travers de l'exposition «Epices d'ailleurs, Herbes d'ici».

Celle-ci provient du musée cantonal botanique vaudois et est agrémentée d'une quarantaine de panneaux didactiques sur les différentes épices exotiques, et herbes de nos régions. Les visiteurs apprendront à reconnaître la différence entre une épice et une herbe: odeurs, couleurs, aspect... La visite est interactive: les épices et herbes sont présentées dans des pots en verre et des vases; et petits et grands peuvent tester leurs connaissances aux «jeux des senteurs» pour apprendre à les reconnaître.

La visite ne s'arrête pas là; les suggestions culinaires de l'été sont en rapport direct avec l'exposition. Ainsi, après une visite exotique à 2336 mètres d'altitude, chacun pourra en goûter les saveurs dans son assiette. Le vernissage de l'exposition se déroulera le samedi 22 juillet 2006 au restaurant du Crêt-du-Midi. Agape dès 11 heures. VF



L'edelweiss, une «herbe» d'ici à découvrir à Vercorin. HOFMANN